

LA SANTÉ

L'ASSURANCE-FRAIS MÉDICAUX—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et elle découle des discussions à la récente conférence fédérale-provinciale concernant les frais médicaux. Vu ces frais croissants, le gouvernement songe-t-il à une étude complète sur les moyens d'acquitter ces frais et les services fournis, au lieu de se contenter de résoudre le problème en cessant sa participation pour laisser aux provinces le soin de se charger du reste?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, il n'est pas question de supprimer les paiements du gouvernement fédéral. Ce qu'on envisage, c'est que si nous pouvons introduire les quelque 80 réformes signalées dans l'étude fédérale-provinciale des frais de santé, nous disposerions de fonds qui permettraient bien des réalisations nécessaires, pour lesquelles, en réalité plusieurs provinces ont leurs propres méthodes.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): La seule solution du gouvernement dans ce domaine serait-elle de lier la contribution fédérale au niveau du PNB sans tenir compte d'autres éléments?

L'hon. M. Munro: Non, monsieur l'Orateur. Ce qu'on envisage, c'est que la formule correspondant à une année de base soit augmentée en proportion des augmentations annuelles du PNB, et que des fonds supplémentaires, s'élevant sur une période de cinq ans à 640 millions de dollars, servent à encourager les provinces à se lancer dans de nouveaux secteurs et à introduire des réformes dans le régime des services de santé.

• (2.40 p.m.)

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA SUPPRESSION DES TAXES INDIRECTES EN VUE D'ENCOURAGER LE CHÔMAGE ET L'INFLATION—LE CONTRÔLE DES PRIX ET DES SALAIRES

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire si le gouvernement partage l'avis du comité permanent des finances nationales du Sénat, savoir que les taxes indirectes devraient être supprimées pour lutter contre l'inflation et le chômage au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je crois que le député fait allusion à un rapport qui doit être déposé au Sénat à l'heure même où nous parlons. N'ayant pu obtenir des copies du rapport aussi rapidement que l'honorable député, je n'en ai pas pris connaissance et, pour le moment, je ne peux pas répondre à la question.

M. Beaudoin: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur le président?

Le très honorable premier ministre pourrait-il dire si le gouvernement se propose de geler les prix et les salaires

[M. MacInnis.]

pour mieux lutter contre l'inflation, le chômage et empêcher que la surtaxe américaine de 10 p. 100 frappant certains produits canadiens exportés aux États-Unis ne cause de dommages à notre économie?

Le très hon. M. Trudeau: Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, monsieur le président, il s'agit d'une alternative que nous avons étudiée et que nous sommes prêts à considérer davantage, si la nécessité s'en fait sentir. Pour le moment, comme l'honorable député le sait, ce n'est pas par l'inflation que l'économie canadienne est menacée.

ON SUGGÈRE DE RÉDUIRE LA TAXE DE VENTE FÉDÉRALE

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Le gouvernement est-il d'avis que la réduction du taux de taxation, dont la taxe de vente, serait une mesure susceptible d'améliorer la situation économique au Canada?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, l'honorable ministre des Finances a annoncé, il y a à peine quinze jours, je pense, de même qu'au mois de juin, que nous avons réduit substantiellement les taxes tant pour les particuliers que pour les sociétés. Alors, sur le principe de la réduction des taxes, nous avons indiqué que nous étions d'accord. Il s'agit de savoir où la réduction aura les effets économiques les plus bénéfiques.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION—LA REQUÊTE DES É.-U. QUANT AUX COMMANDES CANADIENNES

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Elle a trait à l'accord signé le 6 juin 1963 entre M. McNamara, au nom des États-Unis, et le président actuel du Conseil du Trésor, alors ministre de la Défense nationale, sur la vente et la production du matériel de défense. L'an dernier, le Canada avait, je crois, un solde créditeur d'au-delà d'un demi-milliard de dollars. Les États-Unis ont-il maintenant demandé au Canada d'acheter davantage chez eux afin de réaliser ce qu'on a décrit dans l'accord comme un juste équilibre des dépenses? Ont-ils fait quelque chose dans ce sens récemment?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, la responsabilité première de cet accord revient à mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce. Je puis cependant confirmer au très honorable représentant qu'entre autres les États-Unis nous ont instamment demandé d'acheter des aéronefs Lockheed Orion comme patrouilleurs à long rayon d'action. Nous avons toujours dit clairement aux Américains que nous achèterions ce genre de matériel selon nos besoins et aux conditions que nous jugerions les plus avantageuses.